
**PARTICIPATION DE LICENCIES
AUX FINALES DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES ET DES SLALOMS 2017
PUBLICATION DES CANDIDATURES RETENUES ET DES AIDES ALLOUEES PAR LA LSA-REUNION**

Suite à l'appel à candidatures lancé, le Comité directeur de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion a le plaisir de porter à l'information des licenciés que 7 candidats ont sollicité le concours de la LSA-Réunion en vue de participer :

- Pour 5 d'entre eux à la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2017 :
 - o Gilles DIJOUX
 - o Ollivier BABEF
 - o Christophe VASSOR
 - o Giani BARRET
 - o Eric DIJOUX
- Pour 2 d'entre eux à la Finale de la Coupe de France des Slaloms 2017 :
 - o LEBRETTON Denis
 - o LOTZ Pauline

Grâce au concours du Département de La Réunion spécifiquement à cette opération et de La Région Réunion sur le Championnat de La Réunion, le Comité directeur a pu décider de retenir les 7 candidatures et d'arrêter ces concours :

- à la prise en charge de l'engagement des 7 pilotes aux 2 Finales de la Coupe de France
- à l'allocation d'un forfait pour hébergement pour les 5 pilotes participants à la Finale de la Coupe de France des Rallyes :
 - o de 400 € à chacun des 3 pilotes classés parmi les 10 qualifiés d'office (Gilles DIJOUX-Olivier BABEF-Christophe VASSOR)
 - o de 300 € à chacun des 2 pilotes suppléants un des 10 qualifiés d'office (Giani BARET-Eric DIJOUX)

Observation : la LSA-Réunion n'enverra aucun représentant de son Comité directeur, le budget alloué étant totalement affecté aux 7 pilotes

Le Comité directeur